

NOTES DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE EXTERNE (IEOAC) DE L'ONUSIDA NEUVIÈME RÉUNION

Date : 22-24 mai 2023

Lieu : Virtuel

PARTICIPANTS

Membres du Comité : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja (Président), Mme Bushra Malik, M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert (Vice-présidente) et M. Benoit de Schoutheete

Aide du Secrétariat : M. Morten Ussing, Directeur de la gouvernance ; Mme Samia Lounnas, Conseillère principale en gouvernance, M. Kodo Ngabane, Responsable de la gouvernance.

ORDRE DU JOUR

Premier jour - 22 mai 2023

- 1. 1^{re} session : Rapports de performance de l'UBRAF**
- 2. Clôture de la 1^{re} session**
- 3. 2^e session : Rapports financiers**
- 4. Clôture de la 2^e session**
- 5. 3^e session : Engagement avec l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA**
- 6. Clôture de la 3^e session**

Deuxième jour - 23 mai 2023

- 7. 4^e session : Rapport annuel des services de contrôle interne**
- 8. Séance à huis clos avec les services de contrôle interne**
- 9. Clôture de la 4^e session**
- 10. 5^e session : Rapport annuel de l'auditeur externe**
- 11. Séance à huis clos avec l'auditeur externe**
- 12. Clôture de la 5^e session**

13. 6^e session : Rapport annuel du bureau d'éthique

14. Séance à huis clos avec le conseiller en éthique

15. Clôture de la 6^e session

Troisième jour - 24 mai 2023

16. 7^e session : Mise à jour sur la mise en œuvre du plan d'action sur les résultats de l'enquête mondiale auprès du personnel

17. Clôture de la 7^e session

18. 8^e session : Auto-évaluation de l'IEOAC

19. 9^e session : Discussion sur le rapport de l'IEOAC et finalisation des recommandations proposées au Conseil de Coordination du Programme (CCP)

20. Discussion et accord sur la date et le projet d'ordre du jour de la réunion en face à face du 4^e trimestre

1^e session : Rapports de performance de l'UBRAF

L'IEOAC a reçu une présentation de la Conseillère principale en planification et suivi sur l'ensemble des mesures de suivi des performances. Le dossier comprend un résumé, un rapport sur les résultats, les résultats par région, les résultats par organisation et un tableau de bord des indicateurs. La Conseillère principale en planification et suivi a indiqué que l'ensemble des documents indique que des améliorations ont été apportées pour établir un lien clair entre les résultats, l'impact et les investissements de l'ONUSIDA. Les défis en matière de performance comprennent les ramifications actuelles de la COVID-19, la complexité mondiale croissante et une situation non viable en ce qui concerne le financement de base de l'ONUSIDA.

L'IEOAC n'a pas reçu la version finale et complète du dossier de suivi des performances, car cet ensemble de documents était en cours d'élaboration et devait être finalisé avant la 52^e réunion du CCP. Les membres du Comité ont exprimé leur inquiétude quant au fait de commenter le dossier sans avoir la possibilité d'examiner les documents proprement dits. L'IEOAC a discuté des moyens de résoudre ce problème à l'avenir, y compris la possibilité de programmer des réunions exceptionnelles de l'IEOAC entre la finalisation du dossier de suivi des performances et les futures réunions du CCP au cours desquelles le suivi des performances sera débattu.

Selon les informations fournies à l'IEOAC lors de sa 9^e réunion, le Programme commun semble avoir atteint la plupart des objectifs de performance du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (UBRAF) pour 2022. À la lumière de la prédominance des « feux verts » dans le tableau de bord des performances de l'UBRAF, les membres du Comité ont demandé des éclaircissements sur la fiabilité et l'exactitude des rapports de performance, compte tenu des difficultés budgétaires bien documentées qui ont réduit la capacité du personnel. Les membres du Comité se sont demandé si les résultats conformes aux attentes dans le rapport de suivi des performances 2022 pouvaient suggérer que les objectifs de performance de l'UBRAF n'étaient pas suffisamment ambitieux.

Le Comité a prodigué les conseils suivants concernant les rapports de performance :

- **Les futures versions du rapport de gestion des performances de l'UBRAF devraient, en plus de résumer les activités et les réalisations, énoncer les défis auxquels le Programme commun a été confronté et les choix stratégiques qui ont été faits au cours de chaque année, et expliquer comment ceux-ci ont affecté les performances. Sans une description des défis et de leur impact sur les performances, le rapport de suivi des performances risque de fournir une évaluation trop optimiste des travaux du Programme commun.**
- **Le rapport de gestion des performances de l'UBRAF devrait être vérifié périodiquement par l'auditeur interne ou externe de l'ONUSIDA.**

2^e session : Rapports financiers

L'IEOAC a reçu le dernier rapport financier avant sa 9^e réunion. Au cours de la réunion, le Directeur de la Gestion financière et responsabilisation a résumé les dernières informations sur la situation financière du Programme commun. Les montants mobilisés en 2022 (165,5 millions de dollars) sont inférieurs de 44,5 millions de dollars au budget approuvé, ce qui a nécessité des réductions de financement pour le Secrétariat (6 millions de dollars) et les Coparrainants (5 millions de dollars). Le solde net des fonds (86 millions de dollars) est inférieur de 16 millions de dollars à ce qu'il était à la fin de 2021 et de 21 millions de dollars au niveau minimum approuvé par le CCP. Le Directeur de la Gestion financière et responsabilisation a indiqué que les perspectives pour 2023 n'étaient pas prometteuses, ce qui a incité le Secrétariat à aller de l'avant avec un budget prudent de 160 millions de dollars, avec des réductions de 14 millions de dollars pour le Secrétariat et de 13 millions de dollars pour les Coparrainants.

Le Comité a prodigué les conseils suivants concernant les rapports financiers :

- **L'IEOAC comprend qu'un plan d'action est en cours pour reconstituer le solde des fonds de l'ONUSIDA afin de s'assurer qu'il reste au-dessus du seuil minimum requis établi par le CCP. L'IEOAC n'a pas vu ce plan, mais nous recommandons d'envisager les scénarios les plus pessimistes et les plus optimistes et d'entreprendre une planification d'urgence pour les futurs scénarios de financement.**
- **En ce qui concerne les risques mis en évidence dans l'état des contrôles internes de l'état financier, un processus formel est nécessaire pour évaluer la gravité de ces menaces (faible, moyenne et élevée) et élaborer des plans d'atténuation qui identifient les responsables des risques et les dates d'achèvement des tâches d'atténuation.**

L'IEOAC a également salué l'opinion sans réserve de l'auditeur externe sur les états financiers 2022 de l'ONUSIDA.

En ce qui concerne ses travaux futurs, l'IEOAC est convenu que la mobilisation des ressources devrait être couverte de manière appropriée dans les ordres du jour des futures réunions.

3^e session : Engagement avec l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

Les représentants de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA) ont présenté leurs préoccupations et leurs perspectives à l'IEOAC. L'USSA a cité les préoccupations du personnel concernant la confiance dans la direction de l'ONUSIDA (soulignée dans les résultats de l'enquête mondiale auprès du personnel) ainsi que la gestion du changement au sein de l'organisation. Bien qu'elle ne soit pas spécifiquement abordée dans l'enquête mondiale

après du personnel, la lourdeur de la charge de travail reste un sujet de préoccupation pour le personnel, selon l'USSA. L'USSA a actuellement trois procédures judiciaires en cours contre la direction de l'ONUSIDA, pour manquement présumé à l'obligation de consultation (en ce qui concerne le processus de recrutement temporaire), exclusion de l'équipe de direction (puisque le statut de l'USSA est passé de membre à observateur) et relocalisation de l'appui administratif de l'USSA de Genève à Bonn.

Le Comité a apprécié la discussion qu'il a eue avec l'USSA et a pris note des préoccupations du personnel et des points de vue correspondants de la direction. L'IEOAC a également encouragé la poursuite de l'engagement entre la direction et l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA comme moyen de continuer à faire progresser les droits et le bien-être du personnel de l'ONUSIDA.

4^e session : Rapport annuel des services de contrôle interne

Le Comité a examiné le rapport annuel fourni au CCP par le Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ci-après « IOS/OMS », et a rencontré la direction de l'IOS/OMS, qui lui a fourni des informations concernant la fonction d'audit interne et les enquêtes de l'ONUSIDA. Les audits réalisés en 2022 ont révélé que l'efficacité des contrôles avait diminué par rapport aux audits de 2021 (de 70 % à 55 %). Par rapport aux audits de 2021, les audits de 2022 ont permis de détecter des améliorations dans six processus clés et des baisses dans huit autres.

La direction de l'IOS/OMS a indiqué que les recommandations figurant dans les rapports d'audit les plus récents sont mises en œuvre dans des délais plus raisonnables que les recommandations figurant dans les rapports d'audit plus anciens. Douze recommandations de longue date restent en suspens pour 2018 et 2019.

Le Comité a examiné les mises à jour fournies par l'IOS/OMS sur l'état des enquêtes de l'ONUSIDA et a noté que l'IOS/OMS avait un arriéré de 25 dossiers d'enquête de l'ONUSIDA ouverts depuis longtemps pour 2018, 2019, 2021 et 2022. Le Comité a également noté que l'IOS/OMS avait engagé des consultants en matière d'enquête et également entrepris de recruter pour 15 postes d'enquêteurs supplémentaires qui avaient été approuvés pour le Bureau. L'IOS/OMS a indiqué qu'il espérait conclure ce recrutement avant la fin du mois de septembre 2023.

L'IEOAC a tenu une session à huis clos avec la direction de l'IOS/OMS.

Le Comité a prodigué les conseils suivants concernant la fonction d'audit interne :

- **Conformément aux normes d'audit mondiales, le champ d'application des audits internes devrait être élargi pour inclure les questions d'efficacité et d'économie ainsi que les questions de conformité.**
- **L'IEOAC estime que le manque de financement actuel et la réduction des effectifs qui en découle sont susceptibles d'accroître les risques organisationnels (tels que les défis liés à la séparation des tâches) et soulignent la nécessité d'utiliser les ressources limitées de la manière la plus efficace possible. Dans ce contexte, l'IEOAC recommande à la direction de donner la priorité aux mesures visant à promouvoir la prévention de la fraude, y compris les actions visant à accroître la visibilité des mesures de prévention de la fraude dans l'ensemble de l'organisation.**

- Un plan d'action (assorti d'un calendrier précis) est nécessaire pour mettre fin aux recommandations d'audit en suspens depuis longtemps.
- La direction devrait examiner les causes des contrôles inefficaces relevées par les audits de l'OMS/IOS et mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection appropriées. La direction devrait concentrer ses efforts sur la mise en place de contrôles efficaces dans les domaines où les audits des trois dernières années ont révélé des tendances préoccupantes en matière de conformité, notamment l'environnement de contrôle, la passation de marchés de services et les accords financiers directs avec des parties externes.
- Les résumés des rapports d'audit interne, qui sont publiés une fois par an dans le rapport annuel de l'auditeur interne, devraient être rendus publics après la conclusion de chaque audit et une fois que la direction a examiné et pris en compte les observations. Cela permettrait d'améliorer la transparence et la responsabilisation.

Le Comité a prodigué les conseils suivants en ce qui concerne la fonction d'enquête :

- Des progrès ont été réalisés dans le traitement des enquêtes en cours. Toutefois, le nombre d'enquêtes en suspens depuis longtemps (25) reste un risque pour l'organisation, et un plan d'action (assorti d'un calendrier précis) est nécessaire pour clore les enquêtes en cours et faire en sorte que les allégations/plaintes futures soient traitées en temps utile.
- L'ONUSIDA devrait allouer un budget spécifique à l'IOS/OMS pour qu'il entreprenne des enquêtes afin d'atteindre les objectifs de respect des délais définis dans le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et l'IOS.

5^e session : Rapport annuel de l'auditeur externe

L'auditeur externe de l'ONUSIDA a fait une brève présentation du rapport annuel d'audit externe, que le Comité a examiné. La présentation a passé en revue la situation financière de l'ONUSIDA ainsi que les observations et recommandations de l'auditeur externe.

L'IEOAC a tenu une session à huis clos avec l'auditeur externe.

Le Comité a donné les conseils suivants, qui s'appliquent à la fois à l'audit externe et aux fonctions d'audit et d'enquête internes de l'IOS/OMS :

- La Directrice exécutive devrait rencontrer régulièrement les personnes responsables du Bureau des services de contrôle interne de l'OMS et de l'équipe d'audit externe de l'organisation. Des échanges réguliers avec ces personnes aideront les fonctions d'audit interne, d'enquête et d'audit externe de l'organisation à mieux comprendre les besoins du Secrétariat et à y répondre. Ils aideront également la direction de l'ONUSIDA à identifier les tendances importantes qui nécessitent une réaction et à envoyer un message fort concernant la haute priorité accordée au travail de l'auditeur interne de l'organisation, à l'enquête et aux activités d'audit externe.

6^e session : Rapport annuel du bureau d'éthique

L'IEOAC a examiné le rapport annuel du bureau d'éthique et s'est entretenu avec le responsable de l'éthique de l'ONUSIDA. Le bureau d'éthique a fait état d'une augmentation de 91 % des services de conseil confidentiel en 2022 (par rapport à 2021) et a vu son nombre d'allégations augmenter. La couverture des formations obligatoires sur l'éthique et l'intégrité, la prévention de

l'exploitation et des abus sexuels, la prévention du harcèlement et de l'abus de pouvoir, et la prévention de la fraude et de la corruption variait de 69 % (fraude/corruption) à 91 % (harcèlement/abus de pouvoir). Le responsable de l'éthique a fait état de diverses initiatives prises en 2022, notamment le lancement d'une nouvelle politique de l'OMS sur la prévention, la détection et le traitement de la fraude et de la corruption, ainsi que des mécanismes internes tels qu'une ligne d'assistance téléphonique sur l'intégrité, la rationalisation des processus et des procédures en matière d'éthique et l'amélioration de la communication avec le personnel. L'enquête mondiale auprès du personnel a révélé que la proportion de membres du personnel se déclarant à l'aise pour s'exprimer et signaler d'éventuelles violations de l'éthique est passée de 37 % en 2020 à 57-58 % en 2022.

Le Comité a prodigué les conseils suivants sur la fonction éthique :

- **L'ONUSIDA devrait mettre en œuvre des mesures appropriées pour améliorer les taux d'achèvement des cours de formation obligatoires de l'organisation sur l'éthique et l'intégrité, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, la prévention du harcèlement et de l'abus de pouvoir, et la prévention de la fraude et de la corruption. Pour s'assurer qu'un plus grand nombre de membres du personnel entreprennent ces formations, l'ONUSIDA devrait établir des processus permettant une remontée plus rapide des cas de non-conformité et de responsabilité en corrélant la non-conformité avec les performances.**
- **L'ONUSIDA devrait prendre des mesures pour s'assurer que la capacité de la fonction éthique répond à la fois à la demande et aux besoins. L'IEOAC recommande que la Directrice exécutive étudie des stratégies visant à accroître les ressources consacrées à la fonction éthique, compte tenu des contraintes budgétaires existantes.**

7^e session : Mise à jour sur la mise en œuvre du plan d'action sur les résultats de l'enquête mondiale auprès du personnel

Le Directeur de la gestion a passé en revue les conclusions de l'enquête mondiale auprès du personnel de 2022, dont les résultats avaient été communiqués à l'IEOAC lors de sa 8^e réunion. Le Directeur de la gestion a noté à la fois des domaines d'amélioration (un fort sentiment d'accomplissement personnel/de satisfaction parmi les membres du personnel concernant le travail qu'ils accomplissent à l'ONUSIDA, des niveaux élevés de compréhension de la manière de signaler les cas d'inconduite, et une grande confiance et foi dans le leadership de leurs équipes et bureaux immédiats), ainsi que des domaines qui nécessitent davantage d'attention (baisse de l'engagement du personnel, préoccupations quant à la question de savoir si les décisions sont prises de manière juste et équitable), une confiance sous-optimale dans le Cabinet, et une confiance seulement modérée dans le fait que le personnel est traité de manière équitable sur la base de l'égalité raciale et de l'égalité des sexes. En réponse aux résultats de l'enquête mondiale auprès du personnel, l'organisation élabore un plan d'action et mènera également une enquête de satisfaction auprès du personnel en novembre 2023. Le Cabinet a déjà élaboré son plan d'action en réponse aux résultats de l'enquête, avec des actions identifiées dans sept domaines prioritaires.

Le Comité a pris note de l'information fournie sur l'enquête mondiale auprès du personnel et prévoit d'entreprendre un suivi supplémentaire sur ce sujet au fur et à mesure que le plan d'action est finalisé et mis en œuvre.

8^e session : Auto-évaluation de l'IEOAC

L'IEOAC a entrepris son auto-évaluation pour 2023 à l'aide d'un questionnaire utilisé par d'autres comités de contrôle des Nations Unies. (Une copie de l'outil d'auto-évaluation est jointe au présent rapport en annexe 1.) L'auto-évaluation a révélé que l'IEOAC avait, en relativement peu de temps, développé de solides relations de travail entre ses membres. Au cours de cette période, l'IEOAC s'est réuni neuf fois depuis sa création début 2022, a profité de ces réunions pour formuler des conseils à l'intention du CCP et de la Directrice exécutive, a préparé deux rapports à l'intention du CCP, a rencontré deux fois la Directrice exécutive et plusieurs fois la direction générale et le bureau du CCP, a élaboré un nouveau règlement intérieur, a examiné et proposé une modification de son mandat et a réalisé sa première auto-évaluation. L'auto-évaluation s'est également traduite par des notes élevées pour des paramètres clés, notamment l'indépendance, la structure et la composition ainsi que le professionnalisme du Comité. Les membres du Comité ont noté que l'efficacité de l'IEOAC dépend dans une large mesure de sa capacité à interagir avec la direction, mais que les interactions entre le Comité et la direction de l'ONUSIDA ont été limitées et épisodiques à ce jour. Afin de maximiser l'efficacité du temps limité dont dispose l'IEOAC lors des réunions, ce dernier a créé un groupe de travail composé de trois de ses membres en vue de formuler des lignes directrices pour la désignation de responsables ou de points focaux au sein du Comité pour travailler avec l'équipe de gouvernance de l'ONUSIDA et le personnel concerné de l'ONUSIDA afin de s'assurer que la documentation et les présentations sont suffisamment pertinentes et détaillées.

Le Comité a également fourni les conseils suivants sur la base des résultats de son auto-évaluation :

- **Les réunions de l'IEOAC doivent être planifiées longtemps à l'avance, afin d'assurer une pleine participation et un temps de préparation adéquat.**
- **Les documents relatifs à chaque réunion de l'IEOAC devraient être mis à la disposition des membres de l'IEOAC au moins 10 jours calendaires avant la réunion.**

9^e session : Discussion sur le rapport de l'IEOAC et finalisation des recommandations proposées au Conseil de Coordination du Programme (CCP)

L'IEOAC a examiné un avant-projet de son rapport annuel au CCP et a décidé de réviser et de finaliser son rapport, en travaillant virtuellement, sur la base des résultats de la 9^e réunion, pour le soumettre et le publier avant la 52^e réunion du CCP.

10^e session : Discussion et accord sur la date et le projet d'ordre du jour de la réunion en face à face du 4^e trimestre

L'IEOAC a décidé que sa réunion en face à face pour 2023 se tiendrait du 18 au 20 octobre à Genève. Les questions suggérées comme points possibles de l'ordre du jour comprennent la mobilisation des ressources, le réalignement organisationnel du Secrétariat et le mécanisme de règlement des griefs de l'ONUSIDA. Il a été convenu que l'équipe de gouvernance de l'ONUSIDA examinerait le plan de travail 2023 de l'IEOAC, identifierait les questions ou les priorités n'ayant pas encore été abordées lors des 8^e et 9^e réunions, et préparerait un projet d'ordre du jour pour la 10^e réunion de l'IEOAC pour examen et approbation par le Comité.

Annexe 1 - Questionnaire d'auto-évaluation de l'IEOAC pour 2023

Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA						
Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires
A. Il existe un cadre politique solide garantissant l'indépendance du Comité						
	Le mandat du Comité a été formellement approuvé par l'organe de direction de l'organisation.					
	Le mandat a été mis à jour au cours des cinq dernières années.					
	Le Comité est indépendant et rend compte directement à l'organe de direction ainsi qu'à la direction exécutive de l'organisation.					
	Le Comité est entièrement composé de membres indépendants extérieurs à l'organisation.					
	Les nominations de tous les membres du Comité de surveillance sont approuvées par l'organe de direction.					
Observations générales/commentaires sur le cadre politique et l'indépendance						
B. La structure et la composition du Comité sont bien définies						
	La composition du Comité est clairement définie dans le mandat.					
	Tous les membres siègent à titre personnel et les suppléants ne sont pas autorisés.					

La pratique de recrutement des membres du Comité est transparente, équitable et compétitive.					
Au moins un membre du Comité est un expert financier ayant une bonne connaissance des principes comptables généralement acceptés ou des normes comptables internationales du secteur public, ainsi que des états financiers, des contrôles internes et des procédures d'information financière.					

Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA

Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires
	La composition des membres comprend des antécédents professionnels et des compétences (domaines d'expertise) adéquats pour couvrir correctement le mandat du Comité et il y a un équilibre en ce qui concerne la représentation géographique et la représentation des hommes et des femmes.					
	Le Comité dispose d'un financement suffisant pour accéder à une expertise extérieure ou à une formation professionnelle afin de compléter les compétences					

	professionnelles du membre pour qu'il puisse remplir son mandat					
	Les membres sont tenus de signer des déclarations périodiques d'indépendance individuelle et d'absence de conflit d'intérêts dans l'exercice de leur mandat.					
	Le Comité suit une planification et des pratiques adéquates en matière de succession en ce qui concerne son Président et ses membres.					
Observations générales/commentaires sur la structure et la composition du Comité						
<i>C. Les pratiques de fonctionnement du Comité sont bien gérées avec un plan de travail et son exécution, y compris les ressources appropriées disponibles pour soutenir la fonction du Comité</i>						
C.1 Plan de travail annuel	Le Comité établit un plan de travail annuel pour s'assurer de couvrir les responsabilités prévues par le mandat.					
	Le plan de travail annuel couvre l'examen et le conseil en matière de gestion et d'information financières de l'organisation, ainsi que l'adéquation des politiques comptables et des pratiques de divulgation.					

	Le plan de travail annuel comprend des conseils sur la responsabilité et l'examen ainsi que des avis sur l'efficacité du système de contrôle interne.					
	Le plan de travail annuel couvre l'examen et					

Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA

Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires
	l'avis sur l'efficacité du système d'évaluation.					
	Le plan de travail annuel couvre l'examen et l'avis sur le système de gestion des risques de l'organisation.					
	Le plan de travail annuel couvre l'examen et l'avis sur le système d'éthique afin de maintenir et de promouvoir les valeurs du service civique international.					
	Le plan de travail annuel couvre le travail de l'auditeur externe et son rapport.					
	Le Comité examine les systèmes mis en place et les mesures prises par l'organisation pour prévenir la fraude, mettre en place des dispositifs appropriés d'alerte et traiter d'autres questions liées à l'inconduite, et il prodigue des conseils à ce sujet.					

	Le Comité tient des séances privées avec les responsables de l'audit interne, des évaluations, de l'éthique et de l'audit externe.					
	Le Comité a un accès libre et illimité aux informations et au personnel, y compris les auditeurs internes, les auditeurs externes, les organes de direction ou toute partie externe nécessaire pour remplir son mandat et ses rôles et responsabilités.					
	Les responsables de l'audit interne, de l'évaluation, de l'éthique et de l'audit externe ont un accès illimité et confidentiel au Président du Comité.					
	Le Comité examine le rapport annuel de l'organisation et d'autres rapports importants relatifs aux responsabilités pour s'assurer qu'à sa connaissance, il n'y a pas d'inexactitudes ou d'omissions importantes.					
Observations générales/commentaires sur le plan de travail annuel et sa mise en œuvre						

Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA						
Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires

C.2. Le Comité bénéficie de ressources et d'un soutien suffisants	La dotation budgétaire est suffisante pour couvrir les besoins du Comité (par exemple, les déplacements pour les réunions et les visites sur le terrain, la formation et l'engagement de spécialistes (si nécessaire)).					
	L'aide fournie par le Secrétariat pour répondre aux besoins du Comité est adéquate et efficace, y compris le système de gestion des documents.					
	Les documents sont reçus en temps utile et contiennent des informations adéquates sur les sujets à aborder afin de permettre des délibérations efficaces et efficientes.					
Observations générales/commentaires sur le soutien et les ressources						
C.3. Les réunions du Comité sont bien planifiées, menées et documentées	Le Comité se réunit au moins trois fois par an ou plus si nécessaire.					
	Les ordres du jour des réunions sont préparés et communiqués à l'avance aux membres afin qu'ils puissent faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.					

	Les réunions sont programmées sur une base annuelle et longtemps à l'avance.					
	Les procès-verbaux ou rapports des réunions du Comité sont documentés et formellement approuvés par les membres du Comité.					
	Les décisions du Comité sont prises par consensus ? Si le consensus ne l'emporte pas, les rapports divergents sont enregistrés de manière appropriée.					
Observations générales/commentaires sur les réunions du Comité et ses procédures						
<i>D. Les canaux de communication sont bien établis et solides avec les différentes parties prenantes et ils sont adéquats pour l'interaction entre les parties concernées</i>						
Il existe un lien étroit entre le Comité	La visibilité et les opportunités de rendre compte et d'interagir avec les représentants de					

<i>Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA</i>						
<i>Cadre et critères</i>	<i>Déclarations</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Partiel</i>	<i>S. o.</i>	<i>Commentaires</i>
et l'organe de direction	les organes de direction et/ou les États membres.					
	Les observations et les recommandations du Comité apportent une valeur ajoutée aux délibérations de l'organe de					

	direction sur les questions de contrôle.					
	Le Président présente le rapport annuel du Comité en personne à l'organe de direction et répond aux questions des membres de l'organe de direction.					
	Le rapport annuel du Comité est inscrit à l'ordre du jour de l'organe de direction pour discussion et décision sur le contenu et les recommandations.					
Observations générales/commentaires sur la communication avec l'organe de direction						
D.1. Le Comité interagit efficacement avec la direction exécutive de l'organisation	La visibilité et les opportunités d'interagir avec la direction exécutive sont suffisantes.					
	La direction exécutive de l'organisation rencontre régulièrement le Président ou le Comité de surveillance dans son ensemble au début ou à la fin de chaque réunion du Comité.					
	Les observations, conseils et recommandations du Comité apportent une valeur ajoutée à la personne occupant le poste de direction exécutive dans l'exercice de ses responsabilités de contrôle.					

Observations générales/commentaires sur la communication avec la direction exécutive de l'organisation						
D.2. La direction de l'organisation interagit efficacement avec le Comité.	La direction de l'organisation fournit au Comité des informations et des exposés corrects en temps voulu.					
	La compréhension (perçue) de l'organisation et la valeur ajoutée qu'apporte le					

Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA						
Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires
	Comité à la direction de l'organisation sont suffisantes.					
Observations générales/commentaires sur la communication avec la direction						
D.3. Responsables des différentes unités de contrôle	Les fonctions de contrôle de l'organisation fournissent au Comité des informations et des exposés corrects en temps voulu.					
	Les opportunités pour le Comité d'interagir avec les fonctions de contrôle dans le cadre d'une séance privée, sans la présence de la direction, sont suffisantes.					
	Les conseils et recommandations du Comité aux fonctions de contrôle					

	apportent une valeur ajoutée en temps utile.					
Observations générales/commentaires sur la communication avec les responsables des unités de contrôle						
E. Le rapport annuel du Comité couvre les domaines de ses responsabilités en vertu de son mandat						
	Un rapport annuel et, le cas échéant, un rapport spécial sont préparés et soumis à l'organe de direction et à la personne occupant le poste de direction exécutive de l'organisation ; ils incluent :					
	a) la confirmation que le Comité s'est acquitté de toutes les responsabilités qui lui incombent en vertu de son mandat pour la période couverte par le rapport					
) une évaluation des résultats de la fonction d'audit/surveillance interne (tels que les réalisations effectives par rapport aux plans de travail correspondants) et de l'audit externe, ainsi que les recommandations qui en découlent					
) une évaluation des processus de gestion des risques, de contrôle interne, de responsabilisation, d'évaluation et de gouvernance de l'organisation					
Questionnaire d'auto-évaluation annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA						

Cadre et critères	Déclarations	Oui	Non	Partiel	S. o.	Commentaires
) une section sur la performance du Comité en ce qui concerne son efficacité et son efficience					
Observations générales/commentaires sur les rapports du Comité						
<i>F. Les performances du Comité sont régulièrement évaluées et des mesures sont prises sur la base des recommandations découlant de l'évaluation.</i>						
	Une auto-évaluation annuelle est réalisée, les commentaires des parties prenantes sont sollicités et les actions résultant de l'auto-évaluation annuelle sont préparées et mises en œuvre.					
	Le Comité se penche en temps utile sur les nouvelles priorités et les nouveaux défis auxquels l'organisation est confrontée et qui la concernent.					
	Valeur et impact des recommandations du Comité, y compris leur mise en œuvre.					
	Des indicateurs ont été établis pour mesurer la performance du Comité.					
	Le Comité a été comparé aux bonnes pratiques.					

Observation générale/commentaire sur l'évaluation de la performance du Comité	
Autres observations ou commentaires	